

Les différentes formes d'entrepreneuriat :

L'entrepreneuriat est un monde vaste qui va de l'entrepreneur indépendant - centré sur lui-même, et pour qui l'entreprise peut constituer une manière de s'en sortir- jusqu'à l'entrepreneuriat social qui est centré sur la société et sur autrui.

- Entrepreneuriat de type Auto-création : L'auto-création d'emploi constitue généralement une alternative, voir une solution, pour ceux qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi. Bien qu'il n'existe aucune statistique officielle relative à l'auto-création d'emploi en Belgique l'étude « Starters 2006 », réalisée par ICHEC-PME et l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise, affirme qu'en 2006, 48,6% des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale ont lancé leur entreprise dans une logique d'autocréation d'emploi (ICHEC-PME & ABE, 2007). Une autre étude menée par l'agence 'Alter' estime qu'annuellement l'autocréation d'emplois est le fait de 9 à 12.000 allocataires sociaux, générant 15 à 20.000 emplois nouveaux (Alter R&I, 2002).

- Entrepreneuriat non marchand ou social : le principe de base ici est de créer des entreprises dont l'activité économique a été conçue de manière à créer de la « valeur sociale », à mettre en œuvre des solutions innovantes à des problèmes sociaux (dans les domaines de la création d'emploi, du développement durable, de l'environnement, de la santé...). Les entreprises de microcrédit, à l'image de la Grameen Bank de Mohamed Yunus, constituent un bon exemple.

- Entrepreneuriat public : les entreprises publiques et les différents établissements des gouvernements au niveau National, provincial ou local, orienté vers le service aux citoyens, constituent l'essentiel de l'entrepreneuriat public. Ils contribuent à la création des ressources collectives nécessaires au développement économique. Un récent article de Luc Bernier (Ecole National d'Administration Publique, Québec) et Taïeb Hafsi (HEC Montréal) (2007) explore la nature changeante de ce type d'entrepreneuriat et propose une nouvelle théorie qui permet de mieux le comprendre .

- Intrapreneuriat : Depuis la publication de Intrapreneuring (Pinchot, 1985), la notion d'intrapreneuriat a pris de plus en plus d'importance. Malgré l'absence de consensus sur sa définition, on qualifie généralement d'acte intrapreneurial les activités entrepreneuriales au sein même d'une organisation établie (Antoncic & Hirsch, 2001 ; Zahra, 1991). Ainsi, une entreprise confie à un de ses cadres la mission de créer et développer un centre d'activité spécifique (agence, succursale, usine, filiale, établissement à l'étranger). Le salarié est doté des moyens financiers nécessaires au lancement et peut même être associé au capital, dans certains cas (Jacques Arlotto, 2005).

- Essaimage ou extrapreneuriat : C'est la création d'entreprises par des salariés. Ce

phénomène concerne en premier lieu des sociétés technologiques et innovantes. En effet, Il s'agit de la création d'une entreprise à partir de technologies développées essentiellement dans l'organisation d'où origine cette entreprise : Université / Centre de recherche / Entreprise privée. Très souvent, l'essaimé est le responsable d'un service que l'entreprise décide d'externaliser. Bien qu'il ne s'agisse pas toujours du moyen de commercialisation le plus efficace pour toutes les techniques, l'essaimage technologique est considérée par ceux qui sont attentifs au développement économique comme un moyen de créer des emplois bien rémunérés et des emplois dérivés ; cette forme de création d'entreprise génère 10 fois plus de retombées en création d'emplois qu'une licence concédée à une entreprise existante pour lancer un nouveau produit sur le marché (Gu, Wulong, and Whewell, Lori, 1999).

Louis Jacques Filion, définit trois types d'essaimage :

1. Essaimage interne (spin-off) : Un membre du personnel de l'organisation essaimante (ou plusieurs selon Pirnay (2000)) crée une entreprise à partir d'une technologie développée au sein de l'organisation essaimante.
2. Essaimage externe (spin-in) : Une entreprise est créée par un chercheur externe à l'organisation essaimante mais en utilisant une technologie développée au sein de celle-ci.
3. Essaimage de sortie (spin-out) : L'entreprise est créée parce que l'organisation essaimante ne veut plus de cette technologie.

L'entrepreneuriat est donc, sous toutes ses formes, un moyen incontournable de création d'emploi et de richesse. Le soutien de l'entrepreneuriat suppose tout, d'abord, la levée des barrières qui freine l'action entrepreneuriale